

**CR réunion § PV des délibérations**  
**Conseil Municipal de la Commune de Quins**

**Séance du 02 mars 2026**

**Membres**

**14**

**Présents**

**13**

**Votants**

**13**

L'an deux mille vingt et six, et le vingt-six s'est réuni au lieu habituel de ses séances à 20 heures 30, le conseil municipal de Quins, sous la présidence de M. Damien RIGAL

Étaient présents : AURIOL Jérôme, BOUSQUIE Christian, RIGAL Damien, VEYRAC Lilian, SALVAT Amélie, Lydie MURE D'ALEXIS, HOT Laetitia ; VERGNES Frédéric, Lydie MURE d'ALEXIS, et Françoise SOLER, ANDRIEU Marie-José Thierry NEUMANN, Emilie CHAZAL, Philippe CHINCHOLLE  
Était absent et excusé : WATREMEZ Christiane

Mme HOT est désignée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

- ✓ Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2026
- ✓ Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
- ✓ Fixation des durées d'amortissement des immobilisations
- ✓ Présentation du bilan d'utilisation de la borne de recharge pour véhicules électriques
- ✓ Situation du restaurant « Le Quinois »
- ✓ Procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- ✓ Organisation et planification des élections municipales
- ✓ Aveyron Innovation – projet relatif aux objets connectés
- ✓ Bilan énergétique suite au remplacement de l'éclairage public par des LED
- ✓ Questions diverses

***PV DELIBERATION de la séance du 02 mars 2026***

---

**DEL 010326**

**Délibération portant sur la durée d'amortissement sur le budget communal**

Monsieur le Maire explique les dépenses imputées au compte 204 sont amortissables.

- 204:

- ✓ subventions d'équipements qui financent des biens mobiliers, du matériel ou des études auxquelles sont assimilées les aides à l'investissement consenties aux entreprises : 5 ans
- ✓ subventions qui financent des biens immobiliers ou des installations (voirie) : 15 ans
- ✓ subventions qui financent des projets d'infrastructures d'intérêt national (logement social, réseau très haut débit, ...) : 50 ans

- 21531 : réseaux d'adduction d'eau : 50 ans

- 21532 : Réseau d'assainissement : 50 ANS

# Compte rendu de la séance du 02 mars 2026

---

## 1. Validation du compte rendu du Conseil municipal du 26 janvier

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la séance du 26 janvier.

## 2. Bilan d'utilisation de la borne de recharge pour véhicules électriques

Sur la période d'août à décembre 2025, la borne a enregistré **18 sessions de recharge**, réalisées au moyen de badges d'accès.

- Énergie totale délivrée : 377 kWh
- Énergie moyenne par session : 20,98 kWh
- Durée moyenne de charge : 4 heures

Ces premiers chiffres traduisent une utilisation régulière et constituent un bilan encourageant pour ce service de proximité, qui s'inscrit dans la continuité des engagements de la commune en faveur de la transition énergétique.

## 2. Situation du restaurant communal

Les gérants du restaurant communal rencontrent actuellement des difficultés économiques et ont fait part de leur souhait de résilier le bail commercial au 20 juillet prochain.

Il convient désormais d'examiner, en lien avec le notaire, les conditions juridiques de résiliation anticipée, notamment au regard de la période triennale en cours, afin de sécuriser la procédure et préserver les intérêts de la commune.

## 3. Procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été engagée. Le dossier est actuellement en attente d'instruction par les services de l'État.

En cas de reconnaissance officielle, les administrés disposeront d'un délai de 30 jours pour effectuer leur déclaration de sinistre auprès de leur assureur, à compter de la publication de l'arrêté au Journal officiel.

## 4. Projet « Objets connectés » – Aveyron Innovation

À la suite des réunions de présentation organisées par Aveyron Innovation, le conseil municipal considère que le projet présente un intérêt réel et une légitimité certaine.

Toutefois, après analyse, il apparaît que ce dispositif ne correspond pas aux besoins actuels de la commune, au regard de sa configuration rurale et de ses priorités. Néanmoins, le conseil municipal a autorisé l'implantation de l'antenne nécessaire à l'infrastructure. Ainsi, si la commune souhaitait à l'avenir rejoindre le dispositif, les équipements structurants seraient d'ores et déjà en place.

## 5. Bilan des économies d'énergie – Passage en LED (Quins et La Mothe)

À la suite des travaux réalisés à l'hiver 2025 pour le passage en éclairage LED sur les secteurs de Quins et de La Mothe, une première évaluation fait apparaître des résultats significatifs :

- Diminution de la consommation d'énergie :
  - Quins : – 62 %

- La Mothe : – 49 %
- Diminution annuelle de la facture d'énergie (consommation et abonnement compris) :
  - Quins : – 512 € / an
  - La Mothe : – 1 243 € / an

Ces résultats confirment la pertinence des investissements engagés. Ils traduisent une gestion rigoureuse des deniers publics et démontrent que modernisation et sobriété peuvent avancer de concert, dans le respect de l'intérêt communal.

## 5. Organisation des élections municipales

Le Bureau est composé de:

- un président : Damien RIGAL,
- deux accesseurs : Christian BOUSQUIE et Thierry NEUMANN,
- Quatre scrutateurs : Lydie MURE D'ALEXIS, Amelie SALVAT, Laetitia HOT, Françoise SOLER
- une secrétaire : CAMPREDON Charlotte

Horaire				
8h- 10h	THIERRY NEUMANN	JEROME AURIOL	LAETITIA HOT	DAMIEN RIGAL
10h-12h	EMILIE CHAZAL	FREDERIC VERGNES	CHARLOTTE CAMPREDON	DAMIEN RIGAL
12h-14h	LILIAN VEYRAC	PHILIPPE CHINCHOLLE	AMELIE SALVAT	DAMIEN RIGAL
14h-16h	FRANCOISE SOLER	MARIE JOSE ANDRIEU	CHRISTIAN BOUSQUIE	DAMIEN RIGAL
16h-18h	LYDIE MURE D'ALEXIS	PHILIPPE CHINCHOLLE	CHRISTIAN BOUSQUIE	DAMIEN RIGAL

### Date à retenir :

- Dimanche 15 mars : élections municipales

La séance est levée après épuisement de l'ordre du jour.

Le Maire, Damien RIGAL

